



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

INFORMATION

- *Vu la Directive Cadre Européenne sur l'Eau du 23/10/2000 ;*
- *Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie et le programme de mesure en vigueur ;*
- *Vu la délibération CC-DEL-2021-118 du conseil communautaire de la Communauté de communes Cingal Suisse Normande en date du 30 septembre 2021 approuvant le contrat territoire « Eau & Climat » signé le 08/12/2021 ;*

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIVIT

Afin de garantir leur bon état écologique (objectif de la Directive Cadre Européenne), la Communauté de communes Cingal Suisse Normande s'apprête, dans le cadre de sa compétence GEMAPI, à mettre en œuvre un Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) sur la Laize et ses affluents.

A cette fin, un technicien rivières, Nicolas OZOUF, réalisera un diagnostic préalable sur les cours d'eau suivants : le Tourtout, le Bactot, le Brouille et la Laize. Pour conduire à bien sa mission, il sera amené à parcourir le territoire de la commune et à traverser les parcelles jouxtant les cours d'eau précités. Aussi nous comptons sur vous pour lui réserver un bon accueil.

Le PPRE à venir se traduira par des actions d'entretien de la végétation rivulaire, le retrait d'obstacles obstruant le bon écoulement des eaux ainsi que l'aménagement de clôtures, passerelles et abreuvoirs afin de limiter l'érosion des berges causée par le piétinement du bétail. Aucune participation financière ne sera attendue de la part des propriétaires riverains ou exploitants. Ces travaux seront financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les 20 % restant seront à la charge de la communauté de communes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec notre technicien :

Nicolas OZOUF

Technicien Rivières

02-31-15-80-21 / 06-07-27-41-45

n.ozouf@cingal-suisse-normande.fr

Monsieur/Madame Le Maire